

Liens entre le projet PROSCeSS et les Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Le Projet PROSCeSS

Le projet PROSCeSS (PRoMotion de la Santé dans les Clubs de SportS) a démarré en 2018, grâce à un partenariat entre Santé publique France, Université Côte d'Azur et Université de Lorraine. Ces trois partenaires ont été rejoints en 2022 par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le projet PROSCeSS a pour objectifs de promouvoir la santé dans les clubs de sport et de les accompagner à devenir des milieux de vie promoteurs de santé. Afin de permettre aux clubs de sport d'agir en faveur de la promotion de la santé, l'équipe projet a créé plusieurs interventions, comme une formation MOOC ainsi qu'un accompagnement à la promotion de la santé à destination des clubs de sports, que l'équipe projet souhaiterait déployer au niveau national.

Ce document a ainsi pour but de présenter individuellement aux acteurs cités dans la stratégie de déploiement leur rôle, les actions qu'ils peuvent effectuer et la temporalité dans laquelle les faire.

| Actions | Temporalité |
|--|-------------------|
| Stratégie « accompagnement » | |
| Financer et inscrire trois employés à la formation d'accompagnateurs sur les trois prochaines années ^(acc1) | 2024 - 2027 |
| Poursuivre la formation du personnel à hauteur d'une personne par an pendant 5 ans ^(acc2) | 2024 - 2029 |
| Proposer l'accompagnement à 10 clubs par an par accompagnateur et ce pendant 5 ans ^(acc3) | 2024 - 2029 |
| Informer et diffuser le MOOC et les outils PROSCeSS dans le réseau de club (minimum 2 fois par an) ^(acc4) | 2024 |

Stratégie « Plaidoyer »

Transmettre des informations sur le bien-fondé de la démarche PROSCeSS et sur l'accompagnement (**au moins une fois par an**) ^(plai1)

2024

Associer l'équipe PROSCeSS aux actions entreprises et plaidoyers portés dans ces organisations (**au moins une fois par an**) ^(plai2)

2024

Informar l'équipe PROSCeSS des opportunités de plaidoyers (**au moins une fois par an**) ^(plai3)

2024

Stratégie « Recherche »

Soutenir l'évaluation et la documentation scientifique de l'accompagnement PROSCeSS (**2 fois par an**)

^(rec1)

-

Autres acteurs effectuant les mêmes actions :

- Offices municipaux des sports (OMS) (acc1 ; acc2 ; acc3) ;
- Maisons Sport-Santé (acc1 ; acc2 ; acc3 ; acc4) ;
- Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS) (acc1 ; acc2 ; acc3 ; acc4 ; plai1 ; plai2) ;
- Comités Régionaux Olympiques et Sportifs (CROS) (acc1 ; acc2 ; acc3 ; acc4 ; plai1 ; plai2) ;
- Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) (acc1 ; acc2 ; acc3 ; acc4) ;
- Promotion Santé Régionale (rec1) ;
- Collectivités locales (acc1 ; acc2 ; acc3 ; acc4) ;
- Agences Régionales de Santé (ARS) (acc1 ; acc2 ; acc3 ; plai1 ; plai2 ; plai3) ;
- Fédération Promotion Santé (plai1 ; plai2 ; plai3) ;
- Fédérations sportives (plai1 ; plai2 ; plai3) ;
- Universités (rec1) ;
- Laboratoires de recherche (rec1) ;
- Réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement (FRENE) (rec1) ;
- Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) (rec1) ;
- Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (plai1 ; plai2 ; plai3) ;
- Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités (plai1 ; plai2 ; plai3) ;
- Conseils départementaux (plai1 ; plai2) ;
- Conseils régionaux (plai1 ; plai2) ;
- Fabriques de territoire (plai1 ; plai2) ;
- Agence Nationale du Sport (plai1 ; plai2 ; plai3) ;
- Santé publique France (SpF) (plai1 ; plai2 ; plai3 ; rec1) ;
- Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) (plai1 ; plai2 ; plai3) ;
- Réseau français des Villes-Santé (plai1 ; plai2) ;
- Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES) (plai1 ; plai2) ;
- Association Nationale des Directeurs et des Intervenants d'Installations et des Services des Sports (ANDIISS) (plai1 ; plai2) ;
- Association des Maires de France (AMF) (plai1 ; plai2)